

Observations du public concernant l'enquête publique relative à l'implantation d'une plateforme bi-modale sur la commune belge de Comines-Warneton à proximité des communes françaises de Deulémont, Frelinghien, Warneton et Comines

Le 5 septembre 2018

Observation n° 7 :

Après avoir pris connaissance du dossier concernant le projet d'installation d'une plateforme bimodale sur la commune belge de Comines Warneton face à Deulémont, voici autant d'éléments justifiant ma FORTE opposition à ce projet :

D'un point de vue général :

- des dépenses inutiles puisque 2 plateformes portuaires existent déjà (une à Wambrechies, l'autre à Comines Bas Warneton). Ces deux plateformes étant proches l'une et l'autre de Warneton.
- un investissement de la commission européenne pour un projet qui aura un impact important sur l'environnement. Quel non sens !! A noter que l'entreprise clerbout utilise de l'huile de palme dans sa production qui est en France interdite !!!
- un projet sur **terrain inondable** !
- le risque de voir se développer ensuite une **zone industrielle** desservie grâce à cette nouvelle plateforme !
- une plateforme qui verra ensuite la construction **d'un deuxième grand frigo avec toutes les nuisances qui suivront.**

D'un point de vue plus personnel :

- des odeurs de frites, dans l'air, sur le linge. Ne pas pouvoir profiter du jardin et de la terrasse à cause des odeurs.
- des dépôts graisseux sur les vitres
- un bruit ronronnant
- des déversements dans la Lys de produits ??
- des nuisances visuelles

SI CE PROJET VOIR LE JOUR ce sera toutes ces nuisances actuelles qui seront décuplées :

- 24h sur 24h que des transactions se feront, donc de plus en plus de bruits,
 - un paysage encore plus dénaturé
 - le développement d'un nouveau frigo, aussi gros que le premier. A ce propos de la végétation devait cacher ce bâtiment, or il est toujours à la vue tous et QUELLE VUE ????
 - la crainte de voir naître d'autres entreprises profiter de cette espace de transit et voir donc se développer une zone industrielle dans quelques années !!!
 - une perte financière immobilière : qui voudra acheter une maison à DEULEMONT ?????
- Economiser toute une vie pour subir un tel préjudice financier !!!**
- **un dépeuplement** de la commune de Deulémont, joli petit village rural en train de se développer.

Qu'advient-il du beau projet de la Coulée verte ???? (voir PJ)

La Métropole Européenne de Lille s'est engagée dans le développement d'un réseau de voies vertes permettant de relier en mode doux les grands espaces de nature et de loisirs. Empruntant de manière préférentielle les bords à voie d'eau et les anciennes lignes ferroviaires désaffectées, ce réseau a pour objectif l'accessibilité en mode doux des espaces de nature, la création de circuit de promenade en site propre pouvant également servir de liaison domicile-travail mais également la création et le renforcement des corridors écologiques.

D'ailleurs un corridor écologique est envisagée à Deulémont à l'espace Saint Symphorien !!!!

Tout ça pour un projet pour le développement d'une entreprise non respectueuse de l'environnement, de l'écologie, sans compter les conditions de travail des employés de cette entreprise : insalubrité, insécurité.... De nombreuses articles dans la presse ;

Sabine Jamotte

Observation n° 8 :

Madame,

Suite à notre rencontre de ce jour, nous vous confirmons notre avis très défavorable à la réalisation du projet cité en Objet et ce aussi bien du point de vue environnemental, qu'économique, et que sociétal.

Pour ce qui concerne l'environnement :

La plateforme doit se réaliser sur une zone inondable. Que se passera -t-il lors de crues de la Lys et ou de la Deûle ? Toutes les inondations en France sont causées par l'étanchéité des sols du fait du béton, des routes bituminées et donc de la non absorption naturelle des eaux par la nature.

Cette plateforme détruira toute la biodiversité de la zone humide

Pour ce qui concerne l'économie :

Les partisans du projet mettent en avant le moindre coût du transport fluvial ainsi qu'un moindre impact sur l'environnement. Nous ne contestons pas ces faits, mais si l'on veut réduire encore plus les coûts tout en diminuant encore plus l'impact sur l'environnement, pourquoi ne pas développer le projet sur des plateformes déjà existantes distantes de quelques kilomètres ? (Quais aux écluses de Comines Belgique, ou encore le Port de Wambrechies,...). Nous ferions dans ce cas des économies d'études et de réalisations tout en développant l'économie et donc l'emploi de la même manière.

Par ailleurs, nous ne comprenons pas le paradoxe de financement de la part de l'Europe qui finance du côté de la France le développement du « Corridor Vert » et qui financerait son contraire du côté de la Belgique. En tant que Citoyens et contribuables Français et Européens, nous estimons que la France et L'Europe sont solidairement garants de la bonne utilisation de la contribution des citoyens. D'autant plus que VNF, dans le cadre de l'élargissement de la LYS, est en charge des études et de la mise en conformité aussi bien du côté français que belge dans cette zone. Qui financera toutes ces études qui sont mises à la poubelle?

Nous pensons de ce fait que le choix de ce lieu n'est pas le fait du hasard, mais bien le fruit de la volonté de l'entreprise CLAREBOUT POTETOES. Nous pensons que cette plateforme permettra à cette entreprise, en arguant du fait des facilités de développement de réaliser un deuxième congélateur alors que le premier permis avait été refusé. Cela contribuera encore à « polluer » ce qui reste de la beauté du site. Cette entreprise se développe sans aucun scrupule en faisant fi des conditions de travail et la sécurité des salariés, de la pollution de l'air, des odeurs dégagées, de la pollution de l'eau, des nuisances sonores....).

Nous ne sommes pas contre le développement économique, bien au contraire, mais dans le respect des règles de façon que toutes les entreprises puissent jouer à armes égales en matière de concurrence. La France et L'Europe sont aussi solidairement responsables du respect de ces règles et de la libre concurrence.

Enfin, cette entreprise se fournit principalement auprès des agriculteurs des deux côtés de la Lys. Cette plateforme permettra d'importer des matières premières de beaucoup plus loin, moins chères, au détriment des fournisseurs de proximité. Au-delà du prix et des

conséquences économiques pour ces agriculteurs, qu'en est -il de l'émission de CO² au tonnage transporté et aux kilomètres parcourus ?

Pour ce qui concerne le sociétal
Ces constructions (CLAREBOUT POTETOES, projet de la Plateforme bimodale et route associée à ce projet...) sont toujours développées sans tenir compte de l'avis du voisinage et plus particulièrement du village le plus proche Deûlémont et même en ignorant les remarques et autres réclamations de ses habitants.

Dans le domaine social, bien sûr cette plateforme développera de l'économie et quelques emplois. Mais ce développement économique et de l'emploi se fera de la même manière sur d'autres sites plus judicieux. Par ailleurs si ce développement se fait dans les mêmes conditions de travail, de respect de la sécurité des salariés, nous restons très inquiets quant à leur avenir.

Toutes ces notions font partie du concept du Développement Durable, qui est inscrit en grand dans la politique Agenda 21 local de la commune de Comines Warneton Belgique : « Pensons Durable ». C'est difficile de raisonner « Durable » pour des organisations anciennes. Il est inconcevable que ce concept ne soit pas intégré dès la conception de nouveaux projets.

Nous avons voulu par ce courrier manifester notre total désaccord sur ce projet et nous espérons que nos avis seront pris en compte.

Restant à votre disposition , nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations

Ghislaine et Philippe Vermersch